



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
11 juillet 2018  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 11 juillet 2018, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Pérou, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Suède et le Pérou, en leur qualité de coprésidents du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité et en étroite coopération avec le Royaume-Uni, ont le plaisir de vous communiquer le compte-rendu de la réunion que le Groupe a tenue le 5 juin 2018 sur les femmes et la paix et la sécurité au Mali et dans la région du Sahel (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Pérou  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Gustavo **Meza-Cuadra**

Le Représentant permanent de la Suède  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Olof **Skoog**

La Représentante permanente du Royaume-Uni  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Karen **Pierce**



**Annexe à la lettre datée du 11 juillet 2018 adressée  
au Secrétaire général par les Représentants permanents  
du Pérou, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande  
du Nord et de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes  
et de la paix et de la sécurité**

**Compte-rendu de la réunion du 5 juin 2018 consacrée au Mali et au Sahel**

Le 5 juin 2018, le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité a tenu une réunion consacrée la situation au Mali et dans la région du Sahel. Les participants ont entendu les interventions de M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), d'experts de la Mission et de représentants de l'équipe de pays des Nations Unies. La réunion a eu lieu à l'approche de l'examen du mandat de la MINUSMA par le Conseil de sécurité, à la fin du mois.

On trouvera ci-après les principaux points concernant le Mali abordés lors des exposés et en réponse aux questions posées par les États Membres, qui portaient essentiellement sur la faible représentation des femmes dans les instances chargées de l'application de l'accord de paix.

- Malgré la loi de 2015 qui fixe à 30 % le quota minimum de femmes aux postes de gouvernement électifs ou nominatifs, les femmes sont toujours gravement sous-représentées dans les organes de décision, comme l'illustre le nombre total de femmes siégeant actuellement dans les principales commissions. Au sein du comité chargé du suivi de la mise en œuvre de l'accord de paix, les mouvements armés sont représentés par 14 hommes et aucune femme. Du côté du Gouvernement, le nombre de représentantes est variable. Les mouvements armés sont représentés dans quatre sous-commissions par 52 membres dont une seule femme, qui n'a pas participé aux réunions. Le Conseil national pour la réforme du secteur de la sécurité compte 66 hommes et 4 femmes. La Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration compte 32 hommes et une femme, un déséquilibre auquel le Président de la Commission a tenté de remédier en nommant des conseillers pour la problématique femmes-hommes. Les 42 membres de la Commission d'intégration sont tous des hommes. Dans le nord du pays, les autorités intérimaires sont dirigées par 68 hommes et une seule femme. Enfin, la Commission vérité, justice et réconciliation du Mali compte cinq femmes parmi ses 25 membres, et, en plus de pouvoir se prévaloir de statistiques supérieures à la moyenne, a intégré la problématique femmes-hommes à l'ensemble de ses travaux.
- 25 % des postes ministériels du Gouvernement et un peu moins de 10 % des sièges du Parlement sont occupés par des femmes. Il n'y a pas de femmes gouverneuses, moins de 2 % de femmes maires, et un quart de conseillères municipales. Malgré les efforts de l'ONU, y compris ceux financés depuis 2015 au moyen du Fonds pour la consolidation de la paix, l'inquiétude persiste quant à la participation des femmes aux prochaines élections, le pourcentage de femmes inscrites sur les listes électorales étant inférieur à celui de la dernière élection.
- À la suite de l'initiative de l'ONU qui a permis à 50 femmes influentes venues de tout le Mali d'assister à la Conférence d'entente nationale en 2017, un groupe

de ces femmes a rencontré des représentants de l'Organisation, l'équipe chargée de l'examen stratégique de la MINUSMA, ainsi que le Secrétaire général lors de sa visite au Mali en mai, et leur ont fait part de leurs vues sur la nécessité d'accroître la représentation des femmes dans les instances chargées de l'application de l'accord de paix.

- Le Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille a mis en place un dispositif institutionnel qui permet de suivre, de coordonner et de gérer la mise en œuvre du Plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité pour la période 2015-2018.
- L'adoption, en 2017, d'une loi sur les défenseurs des droits de la personne, y compris les défenseurs des droits des femmes, est une mesure opportune et importante, et l'ONU s'attache désormais à aider le Gouvernement à faire appliquer cette nouvelle loi.
- Le nombre de signalements de cas de violence sexuelle et sexiste a augmenté ces dernières années, et la plupart d'entre eux concerne des cas de violence au sein du couple. Au cours du premier trimestre de 2018, le Système de gestion de l'information sur la violence sexiste a recensé 464 cas de violence sexiste : 50 % de cas de violence sexuelle et 9 % de cas de mariage d'enfants. Dans 97 % des cas, la victime était une femme, et dans 66 % des cas, elle était âgée de moins de 18 ans. On estime que 80 % des victimes ont difficilement accès aux services.
- Bien que la législation malienne prévoit des dispositions relatives à la lutte contre la violence sexuelle, le pays ne dispose toujours pas d'une loi spécifique contre la violence sexiste. Un projet de loi sur la violence sexiste devrait être examiné par le Parlement avant la fin de 2018, et l'ONU s'efforce de faire en sorte que les questions propres aux violences sexuelles liées aux conflits y soit abordées. En outre, des représentants de la MINUSMA se réunissent régulièrement avec le Ministre de la justice et le chef d'État-Major des armées pour que les auteurs de violences sexuelles liées aux conflits soient poursuivis plus rapidement, notamment par la justice militaire pour les cas attribués aux forces de sécurité maliennes.
- Le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit a noté qu'un certain nombre d'acteurs non étatiques maliens étaient régulièrement cités dans la liste de parties qui, selon des informations crédibles, se seraient systématiquement livrées à des viols et à d'autres formes de violence sexuelle dans des situations de conflit armé, qui figure en annexe au rapport du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits. Si certaines entités ont signé des communiqués unilatéraux sur les violences sexuelles commises en période de conflit, le Gouvernement malien n'a toujours pas signé de communiqué conjoint avec le Bureau, une initiative en suspens depuis avril 2016. Le Bureau a par ailleurs constaté que plus de 100 dossiers de violences sexuelles étaient en souffrance depuis 2015, et que la moitié des victimes ayant demandé une protection ne l'avait pas reçue. L'ONU continue de former les agents chargés de faire respecter l'état de droit à la prise en charge des cas de violence sexuelle, mais les capacités en la matière restent faibles.
- Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud, un membre éminent d'Ansar Eddine, a été transféré à la Cour pénale internationale après avoir été mis en détention par les autorités maliennes l'année dernière. Il est accusé d'avoir commis des persécutions sexistes, et notamment d'avoir mis en place une police religieuse et fait appliquer une politique de mariages forcés qui a

réduit des centaines de femmes à l'esclavage sexuel pendant l'occupation de Tombouctou par des groupes islamistes en 2012 et 2013.

- 22 % des membres du personnel de la MINUSMA sont des femmes, qui occupent pour l'essentiel des postes subalternes et des postes de Volontaire des Nations Unies. Les femmes continuent d'être sous-représentées dans les composante militaire (2 %) et Police (7 %), ainsi que dans la catégorie des administrateurs (17 %), et au sein du personnel recruté sur le plan national (19 %). L'ONU travaille avec les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police pour qu'ils déploient davantage de femmes. En ce qui concerne les compétences liées à la problématique femmes-hommes, la MINUSMA dispose actuellement de cinq postes au Groupe de la protection des femmes. Le recrutement pour le poste de conseiller principal pour la problématique femmes-hommes et d'autres postes relevant du Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes est toujours en cours.

En ce qui concerne la région du Sahel, et plus particulièrement le Mali, le Tchad, le Niger, la Mauritanie et le Burkina Faso, les agents de l'ONU au Mali et au Siège ont souligné qu'il était de plus en plus fréquent que les groupes terroristes et les groupes extrémistes violents exploitent les rapports et les normes de genre pour satisfaire leurs objectifs. Pour les groupes terroristes et les groupes extrémistes violents, les femmes et les filles sont à la fois des cibles et des recrues. Il a été noté que le véhicule piégé utilisé lors de l'attaque perpétrée le 14 avril 2018 contre la MINUSMA était conduit par une femme. Le nombre de femmes employées dans le secteur de la sécurité et les organes nationaux chargés de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme est en augmentation, mais les efforts doivent être poursuivis et élargis dans le cadre d'une démarche globale, soucieuse de l'égalité des sexes et inclusive, car les mesures de lutte contre le terrorisme touchent également les femmes et les filles, directement ou indirectement, qu'il s'agisse des opérations militaires ou des restrictions imposées à la liberté de circulation ou à l'activité économique. Un conseiller pour l'égalité des sexes vient de rejoindre l'équipe du secrétariat du G5 Sahel à Nouakchott et donnera bientôt des orientations sur le meilleur moyen de former la Force conjointe du G5 Sahel à la problématique femmes-hommes, comme cela a été demandé par le Conseil de sécurité lors de précédentes réunions. Le Plan d'appui (2018-2022) qui accompagne la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel fait de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes l'une de ses six priorités, et vise à mettre en valeur le rôle des femmes, et notamment des jeunes femmes, dans l'émergence des mouvements pacifistes au Sahel. En juillet 2018, la Vice-Secrétaire générale se rendra au Niger, au Tchad et au Soudan du Sud dans le cadre d'une mission conjointe de haut niveau. Elle sera accompagnée de dirigeants de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et du Fonds des Nations Unies pour la population, ainsi que de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, et de l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité. La mission conjointe mettra l'accent sur les femmes et la paix et la sécurité et ses membres feront rapport au Conseil de sécurité à leur retour.

ONU-Femmes, qui assure le secrétariat du groupe informel d'experts, a donné lecture de certaines des recommandations soulignées lors des exposés faits aux participants, parmi lesquelles :

- Lors des négociations à venir sur le mandat de la MINUSMA, le Conseil de sécurité devrait maintenir toutes les dispositions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité qui ont été ajoutées au cours des dernières années, mais devrait insister davantage sur la participation véritable des femmes aux mécanismes de

mise en œuvre de l'accord de paix et aux élections, la représentation des femmes dans la prise de décisions relatives à la paix et à la sécurité au Mali étant toujours très faible ;

- Comme cela a déjà été dit par le Groupe informel d'experts lors de précédentes réunions, les questions de la faible participation des femmes et de la nécessité de signer un communiqué conjoint avec l'ONU sur les violences sexuelles liées aux conflits doivent être abordées directement avec les interlocuteurs maliens dans la Mission et à Bamako ;
- Le secrétariat du Groupe informel d'experts diffusera une liste de questions clefs liées à la problématique femmes-hommes dans le contexte de la crise du Sahel, destinée aux directeurs de l'Organisation qui se rendront au Tchad et Niger en juillet pour travailler sur le thème des femmes, de la paix et de la sécurité ;
- Il est urgent d'avoir une idée plus claire de la manière dont on peut influencer ou conseiller les coalitions militaires multinationales extérieures à l'ONU présentes dans le bassin du lac Tchad et au Sahel sur les questions relatives au genre, et de prendre les mesures qui s'imposent. Les pays coprésidents du Groupe informel d'experts doivent s'informer auprès du groupe d'appui à la Force conjointe du G5 Sahel, de l'Union africaine et d'autres acteurs concernés du système des Nations Unies au sujet du déploiement de spécialistes de la problématique femmes-hommes, et les membres du Conseil de sécurité doivent profiter de chaque exposé fait devant le Conseil pour demander aux intervenants de rendre des comptes sur les dispositions de la résolution [2391 \(2017\)](#) qui concernent l'égalité des sexes.

Les coprésidents ont clos la réunion en remerciant la MINUSMA et l'équipe de pays des Nations Unies de leur participation depuis Bamako, et se sont engagés à donner suite aux recommandations.